Regu le 20/12/2018

CCEDA CC 13/12/2018 (17)

# COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER » 29 avenue de Verdun 63190 LEZOUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE

## **REUNION DU 13 DÉCEMBRE 2018**

L'an deux mille dix-huit, le 13 décembre, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au Bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 06 décembre 2018, sous la présidence de Monsieur Florent MONEYRON.

#### Etaient présents:

Mme Monique FERRIER
M. Thierry TISSERAND
Mme Élisabeth BRUSSAT
M. Florent MONEYRON
Mme Nicole BOUCHERAT
M. Bernard SAXER
M. Didier BLANC
M. Cyrille COURTY
Mme Marie-France BARRIER
M. René FAVY
M. Yannick DUPOUÉ
M. Daniel DUVERT
Mme Laurence GONINET

#### Votaient par procuration:

M. René GODIGNON (à M. Jean-Baptiste GIRARD)

Mme Agnès LAVEST (à M. Didier MATRAS)

Mme Monique ROUGIER (à Mme Marie-Evelyne TIZORIN)

M. Alain COSSON (à Mme Marie-France MARMY)

Mme Sylvie ROCHE (à Mme Catherine MORAND)

Mme Isabelle BRACALE (à M. Thierry TISSERAND)

M. Julien THEILLIER (à M. Florent MONEYRON)

Mme Sophie CARRÉ (à Mme Élisabeth BRUSSAT)

M. Bernard FRASIAK (à Mme Marie-France BARRIER)

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Guillaume FRICKER, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Objet: MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE – MARCHE DES COLLECTIONS 2019 – CHOIX DES TITULAIRES

# MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE – MARCHE DES COLLECTIONS 2019 – CHOIX DES TITULAIRES

\*\*\*\*

Monsieur le Président rappelle qu'une consultation a été lancée pour l'acquisition des collections de documents imprimés et multimédias de la Médiathèque entre Dore et Allier pour l'année 2019. Il s'agit d'un marché à procédure adaptée et à bons de commandes. Il comprend 11 lots et sa durée est d'une année.

Après analyse des offres en CAO du 28 novembre 2018, la CAO a décidé d'attribuer les marchés aux entreprises suivantes :

- Lot n°1 équipement et fournitures

Montant minimum du lot : 4000€ - RENOV'LIVRES

- Lot n°2 : Documents imprimés équipés

Montant minimum du lot : 7000€ - RENOV'LIVRES

- Lot n°3 : Jeunesse (romans, albums, documentaires, littérature adolescente) Montant minimum du lot : 8000€ - LIBRAIRIE IL ETAIT UNE FOIS

- Lot n°4 Bandes dessinées

Montant minimum du lot : 2000€ - ESPRIT BD

- Lot n°5 Mangas

Montant minimum du lot : 2000€ - Momie Mangas

- Lot n°6 Jeux de société

Montant minimum du lot: 1000€ - DES PIONS ET MERVEILLES

Lot n°7 Jeux vidéo

Montant minimum du lot : 2000€ - RDM

- Lot n°8 Musique CD Vinyles

Montant minimum du lot : 2000€- RDM

Lot n°9 Cinéma DVD

Montant minimum du lot : 2000€- RDM

- Lot n°10 Livres imprimés / choix sur place / suggestions usagers

Montant minimum du lot : 5000€ - LIBRAIRIE PARENTHESE LECTURE

- Lot n°11 Partitions

Montant minimum du lot : 500€ - LMI

Le montant de ces missions respectera les conditions du marché à bons de commande, précision faite que le marché s'exécutera par l'émission de bons de commande, pour un montant de prestations comportant un minimum pour chacun des lots.

À titre indicatif, ce marché permettra l'acquisition d'environ 3000 documents sur l'année 2019.

#### AR PREFECTURE

063-246301097-20181213-20181213\_17-DE

Regu le 20/12/2018

CCEDA CC 13/12/2018 (17)

Par conséquent, Monsieur le Président propose au conseil communautaire :

- de l'autoriser à signer toutes les pièces afférentes aux marchés des 11 lots déclarés fructueux; le montant de ces lots respectera les conditions du marché à bons de commande;
- Les crédits nécessaires à ces dépenses seront inscrits au budget principal pour 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil de la Communauté de Communes APPROUVE les propositions de Monsieur le Président, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 18 décembre 2018

Signé par Florent MONEYRON, Président.